

CONCOURS VIDÉO

COUPE DU MONDE SCOLAIRE DE FOOTBALL 2020

- RÈGLEMENT -

Article 1 – Objet du concours

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique et de la coupe du monde scolaire de football AEFE-UNSS 2020, le LFIGP organise un concours vidéo **du 11 novembre au 15 janvier 2020.**

Ce projet a pour ambition de :

- promouvoir le pays, la ville, la culture locale et l'établissement de chaque équipe.
- faire rayonner le savoir-faire des établissements à l'étranger.
- Mettre en avant les valeurs du sport et l'égalité homme/femme dans le sport.

Les participants sont invités à créer une vidéo ayant pour but :

- de présenter leur équipe
- de présenter leur établissement
- de présenter leur culture locale (pays, région, ville)
- d'illustrer les valeurs que leur inspirent le sport et l'égalité fille/garçon dans le sport avec l'angle de leur choix : moment de vie au sein de l'établissement, personnes, AS, équipes etc.

Article 2 – Critères de réalisation

La participation au concours est ouverte du 11 novembre au 15 janvier 2020 inclus, aux élèves et aux personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger participant à la coupe du monde scolaire de football AEFE-UNSS 2020.

Critères de réalisation :

- La durée de la vidéo aura une durée comprise entre 2mn et 2mn30.
- La vidéo peut être chorégraphiée et sera mise en scène.
- Tous les membres de l'équipe apparaîtront dans la vidéo. Les 12 élèves participant à la coupe du monde doivent être mis en avant, mais d'autres élèves et membres de l'établissement peuvent participer. Cela permet à tout un établissement de participer au projet en amont de l'événement.
- L'esprit d'équipe, de l'Association Sportive et de l'établissement seront mis en avant.
- La vidéo doit mettre en avant les valeurs du sport.
- La vidéo doit mettre en avant l'égalité homme/femme dans le sport.
- La vidéo doit mettre en avant la ville et/ou pays de l'équipe et la culture locale à travers différentes prises de vue.
- La musique utilisée sera libre de droit (titre et auteur devront être indiqués).
- Le non-respect de la date limite ne permettra pas à l'équipe d'être classée. Aucune exception ne sera faite.

La vidéo sera à envoyer par WeTransfer (<https://wetransfer.com/>) au cmaefe2020@lfigp.org ou à déposer sur votre drive d'équipe (Il n'y a pas de compte WeTransfer à créer).

Les vidéos seront publiées sur le compte YouTube dédié le 15 janvier et présentées lors de la « soirée des pays ».

Article 3 – Prix du public

Le prix du public sera attribué à la vidéo qui aura reçu le plus de mentions « j'aime » sur YouTube au 3 février 2020 à 17 heures (heure de Paris).

Article 4 – Prix du jury

Le jury distinguera une vidéo à partir de plusieurs critères : respect du thème, esthétisme, originalité, émotion, technique, mise en avant du contexte de l'établissement, des 2 thématiques, mise en scène.

Article 5 – Dotations

Les vidéos lauréates seront présentées lors de la cérémonie d'ouverture et publiées sur le site officiel de la coupe du monde. Des prix seront décernés à la vidéo choisie par le public et à la vidéo choisie par le jury.

Article 6 – Droits photographiques

Les participants attestent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies proposées et que les personnes identifiables qui se trouveraient sur les photos envoyées ont donné leur accord.

Les participants s'engagent, par leur participation, à accepter l'utilisation et la diffusion par la coupe du monde scolaire de football AEFE-UNSS 2020 des photographies déposées dans le cadre du concours, sur les supports numériques et les comptes sur les réseaux sociaux de l'AEFE (Instagram, Facebook et Twitter), sans restriction ni réserve, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, dans le cadre de cette communication.

Soyez créatifs ! Nous comptons sur vous !